



ADMINISTRATION COMMUNALE DE REBECQ
Rue du Docteur Colson
1430 Rebecq

26 rue Montagne aux Angès – 1081 Bruxelles – T. 02 779 13 55 – F. 02 779 2275 – www.agora-urba.be

agora
-urba.eu



PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PCDR) – REBECQ

ENJEUX

SEPTEMBRE 2016

agora
-urba.eu

Rue Montagne aux Anges, 26 - 1081 Bruxelles
Engelenbergstraat, 26 - 1081 Brussel
T. +32 2 779 13 55 - F. +32 2 779 22 75
agora@agora-urba.be - www.agora-urba.eu

Table des matières

1	Enjeux.....	4
1.1	Enjeu 1 : L'économie locale	4
1.2	Enjeu 2 : Environnement et paysage	4
1.3	Enjeu 3 : Cohésion sociale et bien-être.....	5
1.4	Enjeu 4 : Logement.....	5
1.5	Enjeu 5 : Mobilités alternatives.....	6
1.6	Enjeu 6 : Energies.....	6
1.7	Enjeu 7 : Identité culturelle et patrimoniale	6
1.8	Enjeu 8 : Communication et participation (enjeu transversal)	7

1 Enjeux

Ces enjeux sont formulés à partir des rencontres villageoises et les réunions de consultations des personnes ressources menées par la FRW ainsi que sur base du diagnostic de l'auteur de projet Agora.

1.1 Enjeu 1 : L'économie locale

→ Comment assurer un développement économique en accord avec le caractère rural de la commune ?

Constats :

- Du point de vue des activités économiques, Rebecq est principalement tournée vers la région bruxelloise et vers le Brabant wallon.
- Rebecq a une économie principalement résidentielle, c'est-à-dire que la plupart de ses habitants travaillent en dehors de la commune. Le risque est pour la commune de devenir une « cité dortoir ».
- Le revenu moyen à Rebecq dépasse les moyennes du pays et de la Région wallonne.
- Rebecq ne dispose pas de zone d'activité économique au Plan de Secteur, ce qui accentue la dimension rurale de la commune. Cependant, possibilité de développement de deux ZAEM en collaboration avec l'IBW.
- L'activité d'extraction a une présence forte dans l'économie et le territoire communal. Cette activité rayonne bien au-delà des frontières de la commune.
- Les brasseries de la commune ont un rayonnement au-delà des limites communales.
- L'activité des petits commerces tend à s'affaiblir avec la concurrence de la grande distribution et des pôles voisins.
- Quelques projets de relance de l'Horeca dans les villages.
- Le domaine agricole marque fortement le paysage communal avec des exploitations de plus en plus grandes et de moins en moins nombreuses. Quelques initiatives de diversification de l'agriculture existent (Ferme pédagogique Barbier, Les Vergers du Paradis par exemple) et traduisent

un besoin de « renouveau » de l'identité agricole, avec un retour vers une agriculture plus familiale, satisfaisant des besoins locaux.

- Les ressources pour développer un tourisme « à la journée » dédié à la ruralité, atouts paysagers du territoire, structure agricole et sa proximité avec des pôles urbains.

1.2 Enjeu 2 : Environnement et paysage

→ Comment préserver et mettre en valeur l'environnement, le patrimoine paysager et bâti face à l'augmentation de la population et à la pression foncière ?

Constats :

- En raison de sa proximité avec la région bruxelloise, Rebecq est particulièrement sujette à la pression foncière, même si ce phénomène reste encore quelque peu en deçà de la situation d'autres communes du Brabant wallon. Les terrains agricoles et naturels en bordure des villages sont les plus exposés au « mitage » des constructions neuves.
- Rebecq est déjà engagée dans la protection de la nature : elle est dotée d'un PCDN et est concernée par le contrat de rivière Senne. Elle participe également aux conventions « Combles et clochers » et « Bords de route ».
- Le maillage écologique est à Rebecq essentiellement tourné vers le réseau hydrographique (Senne, Ri d'Isbecq, etc.). Malgré la présence de vergers hautes tiges, de voies de chemin de fer désaffectées, le maillage écologique de la commune n'est pas très riche et mériterait d'être renforcé, en s'appuyant notamment sur la présence de quatre sites de grand intérêt biologique dont font partie les sites d'extraction.
- Les paysages de la commune sont divers et marqués par la présence des carrières, de zones agricoles, de bois, etc.
- Le patrimoine bâti compte à Rebecq cinq biens classés. La commune compte également un important petit patrimoine (fermes, moulins, églises, etc.).

1.3 Enjeu 3 : Cohésion sociale et bien-être

- **Compte-tenu de l'évolution de la population, comment renforcer le « vivre-ensemble » à Rebecq et satisfaire aux besoins de toutes les catégories de population afin de préserver la diversité sociale ?**

Constats :

- Le caractère fortement résidentiel de Rebecq induit que de nombreux habitants travaillent hors de la commune.
- Un manque en termes de lieux de rencontres, espaces de convivialité, en dehors des heures de travail est ressenti par certaine catégorie de la population malgré la présence de nombreuse structures à l'échelle de la commune.
- Le territoire de Rebecq est fortement scindé par la traversée de l'autoroute et de la ligne de TGV. Cette caractéristique peut mener à une sensation d'isolement de la part des habitants du nord de l'entité (village de Bierghes).
- Cohésion essentiellement à l'intérieur des villages, peu entre les villages.
- L'évolution de la population doit mener à une réflexion sur l'évolution des besoins, notamment en termes de services à la personne. La création d'une crèche à Bierghes et l'extension de la maison de repos témoignent de l'intégration de ces changements.
- L'intégration des nouveaux arrivants à Rebecq à la vie locale n'est pas toujours effective.
- Le tissu associatif de Rebecq est un important vecteur de cohésion sociale.
- Malgré un nombre important d'infrastructures tant culturelles que sportives, certaines manquent de polyvalence.
- Difficultés à capter le public jeune entre 12 et 20 ans aux pratiques culturelles.
- Mise en place d'un Plan de Cohésion Sociale.
- Problématique de l'intégration des cités sociales (par exemple Les Agaces à Quenast).

1.4 Enjeu 4 : Logement

- **Comment maintenir les jeunes ménages rebecquois sur la commune alors que les prix du foncier et des logements les poussent à se loger ailleurs ?**

Constats :

- Manque de diversification dans le logement (petits logements, pour les personnes seules, âgées, pour les familles monoparentales, pour les Personnes à Mobilité Réduite).
- Difficulté à maintenir les jeunes ménages dans la commune et augmentation de la population âgée avec risque de devenir une « cité dortoir ».
- Prix du foncier en augmentation même si relativement plus bas que dans le reste du Brabant wallon.
- Le parc de logements publics atteint presque l'objectif wallon de 10%, cependant celui-ci est saturé.
- Présence de nombreuses ZACC sur le territoire communal, pas encore bâties, mais essentiellement privées.
- Projet de reconvertir le site de l'ancienne administration communale en logement moyen acquisitif avec la Régie foncière provinciale autonome.

1.5 Enjeu 5 : Mobilités alternatives

- **Quelles mobilités alternatives à la voiture individuelle développer dans un territoire rural ?**

Constats :

- La commune dispose d'un Plan Communal de Mobilité approuvé en 2010.
- Dans les territoires ruraux, la dépendance à la voiture est grande, notamment chez les jeunes et les personnes âgées, qui se trouvent captives des transports en commun.
- Rebecq dispose d'une bonne desserte routière grâce à la présence de la N7, N6 et autoroute A8. Cette desserte est cependant majoritairement orientée est/ouest, la desserte nord/sud étant faite par un réseau de voiries plus locales.
- Il n'y a pas de gare sur le territoire de Rebecq, les gares les plus proches sont Hennuyères, Enghien et Tubize. Les liaisons vers ces gares sont essentielles.
- Le TEC assure une bonne desserte des principaux villages, mais il n'y a pas de desserte en transport en commun classique dans les zones les plus rurales. Cependant, l'existence d'un Proxibus est à souligner.
- Si le centre des villages est globalement bien aménagé pour les piétons, les liaisons intervillages pour les modes doux sont manquantes.
- Pas de RAVeL sur le territoire communal.
- Les anciennes lignes de chemin de fer présentent un important potentiel en termes de déplacements modes doux.
- Compte-tenu de l'orientation des flux de travailleurs vers Bruxelles, le covoiturage est un dispositif à améliorer.

1.6 Enjeu 6 : Energies

- **Comment agir à échelle locale à la réduction des émissions de CO² ?**

Constats :

- 53% des logements sont chauffés au gasoil/mazout et 30% au gaz de distribution
- L'électricité provient de l'extérieur de la commune (Tubize)
- Deux projets photovoltaïque aux carrières : permis délivrés. Les deux entreprises utiliseront 70% de l'énergie produite et le reste sera revendu.
- Projet d'implantation d'éolienne
- Étude de faisabilité sur projet de production d'énergie hydraulique sur la Senne
- Reconversion de bâtiments
-

1.7 Enjeu 7 : Identité culturelle et patrimoniale

- **Comment le patrimoine et la culture peuvent participer au renouvellement et à la modernisation de l'identité communale ? Quel peut-être l'apport du numérique ?**

Constats :

- Il y a une bonne dynamique culturelle sur la commune avec un centre culturel actif, des manifestations, un réseau de salles polyvalentes, etc.
- On peut noter un déficit dans la mise en valeur de la culture locale (musées peu visibles, trop concentrés et à remettre au goût du jour, artistes locaux, disparition du cortège historique).
- La population rebecquoise est globalement ouverte aux pratiques culturelles.
- Il y a de nombreuses associations actives sur le territoire, aujourd'hui on est confronté à un problème de relève pour un nombre important d'associations.
- L'identité rurale est un élément important à protéger d'une image de « cité dortoir ». Aujourd'hui, 72.3% du territoire communal est affecté en zone agricole au plan de secteur et 73% à l'occupation du sol.

- La commune dispose de ressources paysagères, architecturales et culturelles variées et originales (biens patrimoniaux, musées, manifestations culturelle, fermes. La présence des étangs et des carrières constituent des éléments singuliers, éléments forts dans l'identité de la commune.
- Le patrimoine immatériel lié à la mémoire des sœurs des Augustines

Participation

- Commune dispose de nombreux outils (PCDN, SSC, etc.), souvent inconnus de la population
- Site internet communal « peu pratique »
- Volonté d'une démocratie plus intégrée dans les actions quotidiennes (démarche PCDR)

1.8 Enjeu 8 : Communication et participation (enjeu transversal)

Enjeu transversal : cet objectif est en quelque sorte le « fil rouge » du PCDR. Il sera considéré au travers des six autres enjeux.

- **Quels modes de gestion et d'association innovants pour la vie quotidienne et les projets de la commune ? Comment solliciter une plus grande participation citoyenne ?**

Constats :

Supracommunalité

- Promouvoir l'intercommunalité au quotidien (équipements, prêts de matériel, associatif, économique, culturel, tourisme, agriculture, circuits courts, etc.)
- Dans les documents de gestion (déjà existants) : contrat de rivière, gestion des déchets
- Pas d'ADL, pas d'office du tourisme mais appartient à Maison du tourisme du Roman Païs
- Pour la culture, coopération avec communes de Tubize, Ittre et Braine-le-Château.

